

Délibération n° 3 / 2017

**S I L**

**Syndicat Inter communautaire du Littoral**

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical  
Séance du vendredi 17 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 8 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 27

**Président** : Vincent BARRAUD

**Présents titulaires :**

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

**Présents délégués :**

Mme GOUGNON Lysiane (procuration) – M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – Mme BLANCHET Manoëlle - M.SOULIE Alain (procuration) -- M. COULON Jean-Claude (procuration) – M.POUPIN Didier (procuration) – M. MOINET Philippe (procuration) - M. ALLAIN Jacques (procuration)

**Titulaires excusés :**

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge - M TALLIEU Jean Pierre

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M LAGREZE Michel - M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme BLANCHARD Chantal - M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M GENDRE Grégory- M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe

M GIRARD Loïc

RECU  
24 FEV. 2017  
S/P ROCHERFORT

**Objet : Détermination des tarifs d'accueil et de traitement des déchets sur les sites de transfert du SIL**

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5212-16  
Vu l'arrêté préfectoral N°04-4664 en date du 31.12.2004 modifié portant création du syndicat mixte départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés,  
Vu l'arrêté préfectoral N°06-3499 du 20.10.2006 modifiant les statuts,  
Vu l'arrêté préfectoral N°11-2919 du 31.08.2011 modifiant les statuts,

Dans l'article 11 de ses statuts, il est précisé que les recettes du SIL sont issues, entre autres, des recettes liées à son activité ; pour partie ces recettes sont issues des apports directs de déchets sur les installations de transit gérées par le SIL. Il convient donc de fixer les tarifs de traitement des déchets entrants sur les centres de transfert.

Ils seront applicables pour l'année 2017.

Il est proposé le maintien des prix de 2016 :

- Déchets ménagers assimilés d'apporteurs privés : 112€ HT/T
- Déchets ménagers assimilés des collectivités: 100€ HT/T

Votée à l'unanimité

  
Le Président  
Vincent BARRAUD

Délibération n° 2 / 2017

**S I L**

**Syndicat Inter communautaire du Littoral**

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical  
Séance du vendredi 17 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 8 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 27

**Président** : Vincent BARRAUD

**Présents titulaires :**

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

**Présents délégués :**

Mme GOUGNON Lysiane (procuration) – M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – Mme BLANCHET Manoëlle - M.SOULIE Alain (procuration) -- M. COULON Jean-Claude (procuration) – M.POUPIN Didier (procuration) – M. MOINET Philippe (procuration) - M. ALLAIN Jacques (procuration)

**Titulaires excusés :**

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge - M TALLIEU Jean Pierre

Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M LAGREZE Michel - M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie

M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël

Mme BLANCHARD Chantal - M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M GENDRE Grégory- M ROBILLARD Patrice

- M SUEUR Christophe

M GIRARD Loïc



## **Débat d'Orientation Budgétaire 2017**

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, portant obligation de débattre sur les orientations budgétaires au titre de la démocratie locale et de l'information des habitants sur les affaires locales, pour les communes de plus de 3 500 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale ayant au moins une commune de plus de 3 500 habitants,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), notamment l'article 107 sur « l'Amélioration de la transparence financière »,

Vu les articles L.5211-36 et L.2312-1 modifiés du Code général des collectivités locales,

Considérant que ce débat intervient dans un délai de deux mois précédant le vote du budget primitif et donne lieu à une délibération du Comité Syndical qui prend acte de la tenue du débat,

Considérant que ce débat doit permettre à l'Assemblée délibérante, d'une part de disposer d'informations sur le contexte économique et réglementaire dans lequel elle évolue, d'autre part d'être informée de l'évolution de la situation financière de la collectivité et, enfin, de connaître les grandes orientations retenues qui présideront à l'élaboration des budgets primitifs,

Le Comité syndical,

- après débat,
- a pris acte de la présentation des orientations budgétaires présentées par le Président.

  
Le Président  
Vincent BARRAUD

**Syndicat Inter communautaire du Littoral**

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical  
Séance du vendredi 17 février 2017

L'an deux mille dix-sept, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sur convocation faite le 8 février 2017

Nombre de conseillers en exercice : 46

Nombre de conseillers présents : 27

**Président** : Vincent BARRAUD

**Présents titulaires :**

M BARRAUD Vincent - M BESSON Didier - Mme CARRERE Danièle - M DE VILLELUME Martial - M GRIOLET Noël Vincent - M HILLAIRET Daniel - Mme JOLY Régine - Mme PELTIER Marie Noëlle

M BESSAGUET Bruno - M BLANCHE Hervé - M BOURBIGOT Sébastien - M BRUNET Alain - M ESOLI Bruno - M GAILLOT Michel - M LESAUVAGE Thierry

M GUIGNET Christian

M. CHATELIER Jean-Michel - M MASSIAS Yves – PUYON Alain

**Présents délégués :**

Mme GOUGNON Lysiane (procuration) – M. GRASSET Jean-Michel (procuration) – Mme BLANCHET Manoëlle - M.SOULIE Alain (procuration) – M. COULON Jean-Claude (procuration) – M.POUPIN Didier (procuration) – M. MOINET Philippe (procuration) - M. ALLAIN Jacques (procuration)

**Titulaires excusés :**

Mme BERNARD Éliane - M CAILLON Michel - M DELAUNAY François - M HERBERT Francis - PRUD'HOMME Isabelle - M ROY Serge - M TALLIEU Jean Pierre  
Mme BARTHELEMY Valérie - M PONS Gérard - Mme BENETEAU Annie - M CHATELIER Robert - M CHEVILLON Pierre – M LAGREZE Michel - M LOPEZ Roland - Mme MARCILLY Sylvie  
M DELAGE Stéphane - M LAGARDE Jean François - M VALLET Mickaël  
Mme BLANCHARD Chantal - M MASSE Jean Michel - M MASSICOT Pascal - Mme HUMBERT Micheline - M PROUST Éric - M GENDRE Grégory- M ROBILLARD Patrice  
- M SUEUR Christophe  
M GIRARD Loïc

**Objet : Modification des représentants de la Communauté de Communes de l'Ile d'Oléron au Syndicat Intercommunaire du Littoral**

Madame Micheline HUMBERT élue déléguée titulaire remplace Monsieur Olivier PERTHUIS

Monsieur Jim ROUMEGOUS élu délégué suppléant remplace Madame Micheline HUMBERT

Les élus prennent acte



Le Président  
Vincent BARRAUD